



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sectes

Question écrite n° 20580

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la consternante disparition d'une partie d'un dossier d'instruction concernant l'Eglise de Scientologie au palais de justice de Paris. Il souhaiterait qu'elle lui fasse connaître les conditions exactes de la disparition de ces pièces indispensables au renvoi de la secte devant un tribunal correctionnel, qu'il s'agisse d'un dysfonctionnement de l'instruction judiciaire ou d'une raison plus obscure que l'on ne peut écarter compte tenu de la puissance de l'Eglise de Scientologie.

## Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'une enquête a été confiée à l'inspection générale des services judiciaires afin de déterminer les conditions exactes de la disparition de certaines pièces de la procédure d'information évoquée dans sa question. Par ailleurs, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, par deux arrêts en dates des 14 décembre 1998 et 25 février 1999, un supplément d'information tendant à la reconstitution des pièces manquantes. Ces procédures sont en cours d'exécution.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Brard](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20580

**Rubrique :** Ésotérisme

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 octobre 1998, page 5795

**Réponse publiée le :** 29 mars 1999, page 1918